

L'œil... de l'éthicienne

Quels sont les préalables à la mise en place d'une instance éthique en établissement ?

Publié le 10/08/22 - 13h57

Le cadre législatif impose aux établissements hospitaliers ou médico-sociaux d'instaurer une réflexion éthique en leur sein. Les espaces régionaux, tel que celui de Bordeaux, sont présents pour les accompagner dans cette démarche. Deux professionnelles livrent de précieuses clés dans la mise en place d'instances éthiques.



En établissement sanitaire ou médico-social, les professionnels sont parfois démunis dans la mise en place d'une instance éthique. (Morcillo/BSIP)

La [loi](#) du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé impose l'organisation d'une réflexion éthique au sein de chaque structure hospitalière ou médico-sociale. Les établissements doivent ainsi "*mener en leur sein une réflexion sur les questions éthiques posées par l'accueil et la prise en charge médicale*". Dans les faits, la création de ces structures demeure très hétérogène et suscite souvent de réelles interrogations. Les espaces de réflexion éthique régionaux ont été créés pour accompagner ces acteurs (lire l'encadré). En Nouvelle-Aquitaine, et notamment dans l'ancienne Aquitaine, une formation est aussi née au CHU de Bordeaux (Gironde) pour épauler les référents au sein des établissements.

La Pr Véronique Averous, chef du service d'accompagnement et de soins palliatifs au CHU de Bordeaux, et la Dr Geneviève Pinganaud, praticien hospitalier pour l'unité consultation mémoire et consultation gériatrique des hôpitaux Xavier-Arnoz et Lormont du même CHU, animent cette formation au sein de l'Espace de réflexion éthique Nouvelle-Aquitaine (Erena). "*Très peu de gens sont formés en équipe sur cette thématique, ou alors simplement de manière théorique. À la création de l'Erena nous avons rapidement constaté que le besoin de formation était réel*", explique Véronique Averous. Quels sont les préalables à la création d'un espace éthique en établissement de santé ? Les deux praticiennes bordelaises donnent des clés pour bien entamer la démarche de création d'une instance éthique et la faire vivre.

Repères législatifs et réglementaires

La [loi](#) bioéthique de 2004 a impulsé la création [d'espaces](#) de réflexion éthique régionaux (Erer). Cette création est le fruit de plusieurs années d'évolution. Dès la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades, les établissements de santé se sont vus confier la mission de mener en leur sein une réflexion sur l'éthique liée à l'accueil et la prise en charge médicale, remémore sur son site le ministère en charge de la Santé. En 2003, "*afin de faciliter l'exercice de la réflexion et le développement de la formation à l'éthique des professionnels de santé*", un rapport rédigé par Alain Cordier et intitulé *Éthique et professions de santé* préconise la création d'un espace éthique par région (lire notre [article](#)). Une mesure retranscrite par la loi de 2004.

Dans les faits, il aura fallu attendre un [arrêté](#) d'application, paru en 2012, pour voir naître les premiers espaces régionaux. Ceux-ci ont "*vocation à susciter et à coordonner les initiatives en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé*". Ils assurent des missions de formation, de documentation et d'information, de rencontres et d'échanges interdisciplinaires. Ils constituent un observatoire des pratiques éthiques inhérentes aux domaines des sciences de la vie et de la santé, de promotion du débat public et de partage des connaissances dans ces domaines.

Partir des besoins du terrain

Premier préalable : être vigilant à répondre aux besoins du terrain dès la démarche de création. "*Beaucoup de participants à nos formations relatent que l'instance est en place mais s'est très vite essouffée. Il y a parfois un fossé, voire un abysse, entre une instance qui se veut basée sur des fondements réglementaires et non sur les besoins du terrain en termes d'éthique. N'entamons pas la démarche à l'envers, n'oublions pas les besoins du terrain*", remarque Geneviève Pinganaud. L'une des conditions *sine qua non* de réussite est donc une construction à l'écoute des besoins des professionnels de l'établissement et cela repose sur un diagnostic préalable au sein de la structure. Il est ainsi primordial de tenir compte des attentes des professionnels de santé en matière éthique, les thématiques pouvant être très diverses, allant par exemple du refus de soins au sujet de la contention, pour le secteur de la psychiatrie.

Ce préalable permet aussi de souligner la nécessité de ne pas calquer son instance et son fonctionnement sur celui d'un autre établissement. Puisque celle-ci doit répondre aux besoins des équipes d'un établissement donné, ses modalités doivent être personnalisées. Les équipes des espaces éthiques de chaque région se tiennent d'ailleurs à la disposition des établissements qui souhaiteraient du soutien en ce sens. "*Nous avons désormais une forte demande de formation "à la carte" et sur site. Nous avons en conséquence élargi notre périmètre et nous adaptons nos interventions aux besoins de l'établissement. C'est à chaque fois différent et il arrive qu'au troisième et dernier jour de formation, nous épaulions directement l'équipe pour monter le comité d'éthique de la structure*", ajoute Geneviève Pinganaud.

Une équipe "moteur" et motivée

Par ailleurs, la composition de l'instance éthique peut être variée. "*Il peut s'agir de soignants ou d'administratifs, de psychologues, de directeurs d'Ehpad, de cadres, de coordonnateurs... Il n'y a pas de règle et les profils sont très divers*", poursuit la praticienne. Face à cette grande diversité d'acteurs et d'établissements, il n'y a donc logiquement pas de méthodologie unique ou "*clé en main*". Un autre préalable semble néanmoins se dessiner. La création et la réussite d'une instance éthique demeurent bien souvent "*acteurs dépendantes*". Pour que se crée une émulation autour de ce projet, une équipe "*moteur*" est nécessaire. "*Cette activité est non rémunérée, même si elle se fait souvent sur le temps de travail, et il faut vraiment que les personnes qui en ont la charge aiment ça. Il faut que ceux qui animent ce comité y trouvent une gratification*

relationnelle et intellectuelle. Une grande partie de la réussite repose sur la motivation des porteurs du projet", constate Véronique Averous. Elle porte aussi l'attention des directions sur la nécessité de ne pas "être descendants" dans la manière d'appréhender l'instance. "Parfois, au regard de la législation, les directions se disent "il faut mettre un comité en place" et nomment d'office un tiers en charge du projet. Cela marche forcément moins bien dans ce sens, et beaucoup mieux lorsque l'idée émerge d'un groupe de personnes qui "ont envie", poursuit-elle.

“ Il faut que ceux qui animent ce comité y trouvent une gratification relationnelle et intellectuelle. Une grande partie de la réussite repose sur la motivation des porteurs du projet.
Pr Véronique Averous, membre de l'Erena Bordeaux

Le temps de la "culture éthique"

Pour créer comme pour faire vivre l'instance éthique, la patience est de mise. "Il y a vraiment une temporalité de démarrage d'une instance éthique. Plusieurs années sont souvent nécessaires pour passer de l'instance à la "culture" éthique dans un établissement. Le pari est gagné quand l'instance devient celle de tous", résume Geneviève Pinganaud. Et c'est bien souvent un "challenge" pour l'équipe moteur. "Au début, les soignants sont un peu méfiants et voient l'instance éthique comme quelque chose d'un peu "intello". Ils mettent souvent du temps à constater que cela concerne tous les professionnels et que c'est un vrai travail, indispensable", précise-t-elle. L'encadrement et le soutien de la direction n'en demeurent pas moins "capitiaux". "Cela passe aussi par la reconnaissance de ce travail, et donc par le fait de veiller à ce qu'il soit réalisé sur le temps de travail et non sur le temps de repos", insiste Geneviève Pinganaud.

“ Plusieurs années sont souvent nécessaires pour passer de l'instance à la "culture" éthique dans un établissement. Le pari est gagné quand l'instance devient celle de tous.
Dr Geneviève Pinganaud, membre de l'Erena Bordeaux

Enfin, la formation mise en place par l'Erena consacre une journée à la communication et à l'animation d'une réunion éthique, avec l'intervention d'une spécialiste de la communication. "C'est aussi l'une des clés fondamentales. La véritable éthique passe par la discussion. C'est dans l'échange que quelque chose va apparaître fondamental dans un contexte compliqué. Et il faut des clés de communication en ce sens", évoque enfin Véronique Averous. Un apprentissage d'autant plus nécessaire que les porteurs de projets sont parfois néophytes en la matière. Savoir rendre les réunions éthiques "vivantes" n'est pas inné, il s'agit pourtant d'un indispensable pour faire vivre l'instance et l'éthique dans l'établissement.

Pour aller plus loin :

- [site](#) Internet du ministère de la Santé et de la Prévention ;
- [carte](#) interactive des espaces de réflexions éthiques régionaux ;
- [site](#) Internet de l'Erena Bordeaux.

Clémence Nayrac

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion,